

ASSEMBLEE GENERALE

Association musicale

1- Accueil

4- Rapport Moral année scolaire 93/94

A la fin de l'année scolaire 93/94 l'effectif s'établissait ainsi:

- nombre d'élèves 95 se répartissant ainsi:

- Grézieu	55
- Brindas	11
- St.Consorce	5
- Vaugneray	10
- Craponne	8
- Salvagny	1
- Pollionnay	3
- St.Foy	1
- Francheville	1

Nombre de cours 140 se répartissant ainsi:

- Piano	52
- Violon	6
- Flute	8
- Solfège	44
- Initiation	10
- Percussion	4
- Guitare	10
- Clarinette Saxo	6

Ensemble de guitare et Orchestre

Le nombre d'élèves parait être stabilisé

- 92/93	94
- 93/94	95
- 94/95	95

La répartition géographique concerne toujours Grézieu et les communes environnantes soit 9 communes.

Le recentrage paraît se faire sur Grézieu puisque de 55 élèves en 93/94 nous sommes passés à 63 en 94/95.

Nous ne disposons d'aucun élément qui pourrait permettre de rapprocher ce chiffre d'une augmentation du nombre d'enfants de la commune en âge de participer à un enseignement musical.

Plus inquiétant paraît être la baisse du nombre de cours donnés, donc du nombre d'heures.:

Ainsi:

- 92/93	148 cours
- 93/94	140
- 94/95	127

Cette chute est surtout sensible en solfège:

- 93/94	44
- 94/95	34

et en piano:

- 93/94	52
- 94/95	41

Cela peut être dû aux problèmes relationnels entre parents et professeurs que nous avons connus en 93/94.

Quoiqu'il en soit nous devons envisager de refaire, comme l'an dernier, avant les inscriptions un envoi de documentation à tous les foyers de Grézieu, je rappelle que nous n'avons jamais effectué de publicité en dehors des limites de Grézieu.

Il faudra également envisager une collaboration avec la bibliothèque lieu de passage par excellence, mettre des affiches dans les différents commerces de la commune.

Il faudra également prendre contact avec les professeurs de l'école communale pour faire quelques présentations.

L'augmentation du nombre de cours de percussion est due essentiellement à la création, sous l'impulsion de notre vice président Mr. Simon, d'une section carillon de cinq personnes qui se

relaient chaque dimanche, à tour de rôle, pour faire résonner le carillon rénové de l'église de Grézieu.

Il existe au sein de l'école deux ensembles d'instruments, le premier de guitare qui regroupe tous les élèves de guitare sous la conduite de Mr. Franceries nouveau professeur.

Le second, l'orchestre dirigé par Jacques Couëffé qui fonctionne avec un effectif trop réduit, il faudra que la participation des élèves soit plus importante, les professeurs devront encourager leurs élèves à participer activement à la classe d'orchestre, qui nous le rappelons, est gratuite.

Cette année notre professeur des classes d'initiation Fabienne Damas a pris l'initiative, pour orienter ses élèves de faire venir dans sa classe des instrumentistes divers, piano, violon, guitare, flûte. Le choix des élèves et des parents en sera grandement simplifié.

Enfin, cette année sous l'impulsion de Raphael Frey et avec la collaboration d'autres professeurs, la traditionnelle fête de l'école qui voyait un défilé d'élèves interprétant chacun un morceau de musique sera remplacé par la production d'un mini opéra qui verra la participation du plus grand nombre d'élèves.

Nous sommes certains, à voir l'intérêt des élèves participant activement aux répétitions, que les parents trouveront dans cette production une joie et un intérêt nouveaux.

L'association a organisé le traditionnel concert de Noël, et a participé au forum des associations; cette manifestation intervenue après les inscriptions n'a pas été d'un intérêt particulier pour nous, mais il est indispensable d'être présent.

A signaler notre participation à la fête de la musique en juin 94, participation entre autre à l'organisation, nous avons l'entière responsabilité de la gestion financière de cette manifestation.

Les professeurs ont donné un concert apprécié par tous, nous les remercions de leur compétence mise au service des enfants.

Nous remarquons la faible présence pour ne pas dire l'absence de représentant de la municipalité aux différents concerts, nous rappelons que la commune de Grézieu nous alloue une

subvention plus importante que celle du conseil général soit 32000 frs. Sans doute n'avons nous pas suffisamment pris soin d'établir des liens plus étroits, les nouveaux statuts qui vous seront proposés essaient de résoudre ce problème en proposant la participation d'un représentant de la municipalité au conseil d'administration.

Le nombre de professeur ne varie pas, cependant plusieurs changements sont intervenus:

nous ont quitté:

- xavier Reuther (guitare)
- catherine Charbonnel (piano, solfège, initiation)
- régis Castin (guitare)
- pascale Boyer (violon)
- franck Raciti (clarinette, saxophone)

nous ont rejoint:

- anne Ménier (violon)
- claudine Seddoui (clarinette, saxo)
- fabienne Damas (piano, initiation)
- sophie Acquilin (solfège)
- éric Franceries (guitare)

Les nouveaux statuts prévoient également la présence de représentants des professeurs au conseil d'administration pour améliorer la concertation et l'efficacité de notre association.

MISE AU VOTE

Contre 0

Abstention 0

Pour unanimité

RAPPORT FINANCIER

Année scolaire 93/94

En caisse au 1/10/93 35400 frs.

Recettes

Subvention commune	32000
Subvention c.général	28300
Redevances parents	232091
Intêrets livret épargne	2166

TOTAL 294557

Dépenses

Salaires	134031
Charges sociales	98282
Affranchissement	1472
Papeterie	520
Reproduction	1035
Assurance	454
Documentation	1860
Instruments	2958
Divers	1175

TOTAL 241787

Soit un excédent de 52770frs

Le nombre d'heures de cours donnés a été de 1792 h, le cout de revient d'une heure d'enseignement s'est élevé à 136 frs qui se décompose ainsi:

Salaire net	75 frs
Charge sociale	55 frs
Frais généraux	6 frs

Le salaire horaire des professeurs a été de 79,50 frs en 93/94, grace à l'excédent dégagé pendant l'exercice nous avons pu

maintenir le prix des cours en 94/95 et porter le salaire horaire des professeurs à 83,50frs.

A remarquer que depuis sa création l'Association à toujours fait bénéficier les professeurs d'une augmentation annuelle supérieure à l'inflation.

MISE AU VOTE

Vote contre 0

Abstention 0

Pour unanimité

MODIFICATIONS DES STATUTS

Points particuliers:

- présence de représentants des organismes subventionneurs.
- présence de représentant des professeurs
- précisions sur le rôle des instances internes:
conseil d'administration
bureau

MISE AU VOTE

Contre 0

Abstention 0

Pour unanimité

Précisions sur les membres actuels du Conseil d'Administration et leur fonction:

- Président Paul Couëffé
- Vice Présidents André Simon
Marie Madeleine Maximoff
- Secrétaire Odile Janin
- Secrétaire adjointe Sombardier
- Trésorier Georges Maximoff
- Trésorière adjointe Annie Buonomano

Appel de candidats

Questions diverses

Comment impliquer plus d'élèves dans la musique d'ensemble ? On veillera à uniformiser les niveaux techniques et pour cela créer au moins deux niveaux de musique d'ensemble; les professeurs d'instrument devront insister auprès des élèves qui leur paraissent techniquement aptes.

Nous devons également nous interroger sur le choix des jours et heures de ces cours.